Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

LICENCE

SCIENCES SOCIALES

ÉPREUVE C2 : ANALYSE D'UN QUESTIONNEMENT EN MOBILISANT DES CONCEPTS DISCIPLINAIRES

SESSION 2026

Durée : 3 heures

SPÉCIALITÉ / UNITÉ	COEFF
SCIENCES SOCIALES	3 (INDICATIF)

Moyens de calculs et matériel autorisés :

L'usage de calculatrice avec mode examen actif est autorisé. L'usage de calculatrice sans mémoire, « type collège », est autorisé.

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 9 pages numérotées de 1/9 à 9/9.

Les documents réponses en fin de sujet sont à rendre avec la copie.

DOSSIER SUJET

MISE EN SITUATION : TRAVAIL DE LIVRAISON ET PLATEFORMES NUMÉRIQUES : OBSERVATOIRE UNIVERSITAIRE DES TRANSFORMATIONS DU TRAVAIL, ENQUÊTE MENÉE DANS L'AGGLOMÉRATION DE LYON

Un observatoire universitaire étudie les conditions d'activité des personnes qui réalisent des livraisons à vélo ou en véhicule léger, notamment par l'intermédiaire de plateformes numériques. Le dossier présente des données fictives construites pour l'épreuve : elles ne décrivent pas une entreprise réelle et ne constituent pas des résultats représentatifs de l'ensemble des travailleurs.

Vous devez analyser la question suivante : **Dans quelle mesure le recours à une plateforme numérique transforme-t-il l'autonomie et les conditions de travail des livreurs, et comment ces transformations peuvent-elles être comprises à l'aide de concepts des sciences sociales ?**

Appuyez vos réponses sur les documents fournis et sur les concepts disciplinaires pertinents. Distinguez les constats établis par les données, les interprétations et les limites de l'enquête. Les calculs doivent être présentés avec leur formule et leur unité lorsqu'elle s'applique.

PARTIE 1 : Construction du questionnement et mobilisation des concepts (5 points)

Problématisation et concepts de sociologie du travail

À partir de la situation décrite et des documents DT 1 à DT 3, construisez une analyse sociologique du travail de livraison par plateforme. Une réponse organisée est attendue. Les concepts doivent être définis avant d'être appliqués au cas étudié.

1.1 (1,5 point) Formulez une problématique sociologique précise qui articule au moins deux dimensions du sujet, par exemple l'autonomie, le contrôle du travail, la rémunération ou la protection sociale. Proposez deux hypothèses susceptibles d'être examinées à partir des documents.

1.2 (2 points) Définissez deux concepts parmi les suivants : autonomie au travail, contrôle organisationnel, précarité, individualisation de la relation de travail. Pour chacun, expliquez en quoi il permet d'analyser une dimension du travail de livraison par plateforme. Vous pouvez mobiliser les repères conceptuels du DT 3.

1.3 (1,5 point) À partir du DT 1, identifiez une relation entre deux variables qui pourrait être étudiée. Précisez les deux variables et indiquez pourquoi une association observée entre elles ne suffirait pas, à elle seule, à établir un lien de causalité.

PARTIE 2 : Analyse quantitative des données (5 points)

Calculs, comparaison de groupes et interprétation

Les calculs portent exclusivement sur les effectifs du DT 1. Pour un pourcentage, utilisez la formule $p = fracnN$

$times$100. Arrondissez les résultats au dixième de point de pourcentage. Présentez les étapes de calcul et interprétez chaque résultat dans le contexte de l'enquête.

Effectifs de l'enquête selon le statut et la possibilité de choisir ses horaires

Groupe étudié	Choix élevé des horaires	Choix faible des horaires	Total
Livreurs de plateformes	52	28	80
Salariés d'entreprises de livraison	10	30	40
Total	62	58	120

Données fictives de l'enquête présentée dans le sujet. « Choix élevé » désigne une réponse positive à la question indiquée au DT 1.

2.1 (1,5 point) Calculez la proportion de livreurs de plateformes déclarant un choix élevé de leurs horaires. Donnez le résultat en pourcentage, avec une décimale.

2.2 (1,5 point) Calculez, séparément pour les livreurs de plateformes et les salariés d'entreprises de livraison, la proportion de personnes déclarant un choix élevé de leurs horaires. Présentez les deux calculs.

2.3 (2 points) Comparez les deux proportions calculées à la question 2.2 en points de pourcentage. Interprétez l'écart sans conclure que le statut explique nécessairement, à lui seul, la différence observée. Citez une variable susceptible de jouer un rôle dans cette comparaison.

PARTIE 3 : Analyse qualitative et confrontation des matériaux (5 points)

Analyse d'extraits d'entretiens et triangulation

Les extraits du DT 2 sont des verbatim fictifs, rédigés pour cette épreuve. Analysez ce que les personnes interrogées expriment, sans généraliser leurs propos à l'ensemble des travailleurs. Vous pouvez mobiliser les repères du DT 3 et confronter les extraits aux résultats du DT 1.

3.1 (2 points) Analysez l'extrait d'entretien A du DT 2. Repérez une forme d'autonomie et une forme de contrainte ou de contrôle mentionnées par la personne. Appuyez chaque interprétation sur un élément précis de l'extrait.

3.2 (1,5 point) Analysez l'extrait d'entretien B du DT 2 en mobilisant un concept pertinent du DT 3. Expliquez le lien entre le concept choisi et les éléments rapportés par la personne interrogée.

3.3 (1,5 point) Confrontez un élément des entretiens du DT 2 à un résultat du DT 1. Indiquez si les deux matériaux se complètent ou s'ils font apparaître une différence d'échelle ou de point de vue. Justifiez votre réponse.

PARTIE 4 : Évaluation du dispositif d'enquête et conclusion (5 points)

Méthodologie, limites, éthique et synthèse argumentée

Le DT 1 décrit le dispositif de collecte et ses limites. Le DT 3 rappelle des principes de prudence méthodologique et de protection des personnes. Répondez en distinguant ce que les données permettent d'établir de ce qu'elles ne permettent pas de conclure.

4.1 (1,5 point) Présentez deux limites du dispositif d'enquête décrit au DT 1. Pour chacune, indiquez une conséquence possible sur l'interprétation ou la portée des résultats.

4.2 (1,5 point) Proposez une mesure concrète de protection des personnes interrogées et une mesure permettant de réduire un biais de collecte ou de sélection. Reliez chaque proposition à un risque ou à une limite identifiée dans les documents.

4.3 (2 points) Rédigez une conclusion argumentée de 8 à 12 lignes répondant à la problématique que vous avez formulée à la question 1.1. Elle doit mobiliser au moins deux concepts, un résultat chiffré du DT 1 et un élément qualitatif du DT 2, puis rappeler au moins une limite de l'enquête.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : DISPOSITIF D'ENQUÊTE ET RÉSULTATS QUANTITATIFS

Enquête fictive, données établies pour le sujet. Une équipe universitaire a recueilli, sur une période de quatre semaines, 120 questionnaires dans trois secteurs de l'agglomération de Lyon. L'échantillon comprend 80 livreurs réalisant des courses par l'intermédiaire de plateformes et 40 salariés d'entreprises de livraison. Le recrutement a combiné des invitations diffusées dans des lieux de pause et des relais associatifs. Il ne s'agit pas d'un échantillon aléatoire.

La question relative aux horaires était : « Au cours des quatre dernières semaines, avez-vous pu choisir les jours et les plages horaires pendant lesquels vous travailliez ? » Les réponses ont été regroupées en deux catégories : « choix élevé », lorsque la personne déclarait pouvoir choisir les deux, et « choix faible », dans les autres cas. Les effectifs sont complets pour cette question.

La durée de collecte, le nombre de secteurs et la méthode de recrutement sont fournis pour permettre l'analyse méthodologique. Aucune donnée individuelle permettant d'identifier une personne n'est présentée.

Effectifs selon le statut et le choix déclaré des horaires

Statut déclaré	Choix élevé des horaires	Choix faible des horaires	Total
Livreurs de plateformes	52	28	80
Salariés d'entreprises de livraison	10	30	40
Total	62	58	120

Questionnaire auprès de 120 personnes. Les effectifs sont fictifs et construits pour l'épreuve.

Informations de méthode

Élément	Information
Effectif total	120 personnes
Territoire	Trois secteurs de l'agglomération de Lyon
Période de collecte	Quatre semaines
Recrutement	Invitations dans des lieux de pause et relais associatifs
Plan d'échantillonnage	Non aléatoire
Matériaux qualitatifs	Deux entretiens semi-directifs reproduits au DT 2

Éléments déclarés par l'équipe fictive ayant réalisé l'enquête.

DT 2 : EXTRAITS D'ENTRETIENS SEMI-DIRECTIFS

Verbatim fictifs rédigés pour le sujet. Les prénoms sont des pseudonymes. Les extraits ne sont pas des citations de personnes réelles et ne peuvent pas être considérés comme représentatifs à eux seuls.

Extraits anonymisés

Repère	Profil présenté dans l'entretien	Extrait
A	Samira, livreuse de plateforme depuis un an	« Je me connecte quand je veux, surtout le soir. Mais si je refuse plusieurs courses, j'ai l'impression que les propositions deviennent moins intéressantes. Je regarde souvent l'application pour savoir si ça vaut la peine de continuer. »
B	Lucas, salarié d'une entreprise de livraison	« Mon planning est fixé à l'avance et je ne choisis pas toujours mes tournées. En revanche, je sais combien d'heures je vais travailler cette semaine et je reçois mon salaire chaque mois. »

Les expressions entre guillemets correspondent aux propos fictifs attribués aux personnes interrogées.

DT 3 : REPÈRES CONCEPTUELS ET PRÉCAUTIONS D'ANALYSE

Repères pour l'analyse. L'autonomie au travail désigne les marges de choix dont dispose une personne pour organiser son activité, par exemple le moment, le rythme ou les modalités de réalisation du travail. Le contrôle organisationnel désigne les mécanismes qui orientent, évaluent ou encadrent l'activité, qu'ils soient exercés par un responsable, des règles, des outils numériques ou des indicateurs.

La précarité renvoie à une fragilité de la situation d'emploi ou des ressources, qui peut concerner la stabilité du travail, la prévisibilité du revenu ou l'accès à des protections. L'individualisation de la relation de travail désigne une organisation dans laquelle les travailleurs sont davantage évalués, rémunérés ou mis en relation avec le donneur d'ordre individuellement, plutôt que par des règles collectives communes.

Prudence méthodologique. Une association entre deux variables ne démontre pas une causalité. D'autres variables peuvent intervenir, comme l'ancienneté, les horaires pratiqués, le secteur géographique, les responsabilités familiales ou l'expérience professionnelle. Un échantillon recruté sans tirage aléatoire peut différer de la population que l'on souhaite étudier. Des entretiens permettent d'analyser des expériences et des significations, mais ne fournissent pas à eux seuls une estimation de leur fréquence dans une population.

Protection des personnes. Une enquête doit limiter la collecte aux informations nécessaires, éviter de publier des éléments directement identifiants, informer les participants de l'usage des données et prévoir des conditions de conservation adaptées. La participation doit être volontaire et les propos doivent être restitués sans permettre l'identification des personnes.

Résumé des repères mobilisables

Concept	Repère de définition	Exemple d'indice à rechercher dans le dossier
Autonomie au travail	Marges de choix dans l'organisation de l'activité	Choix des jours, des horaires ou des modalités de travail
Contrôle organisationnel	Mécanismes d'encadrement, d'orientation ou d'évaluation de l'activité	Consignes, suivi de l'activité, classement ou incitations
Précarité	Fragilité de l'emploi, des ressources ou des protections	Revenu imprévisible, activité instable ou protections limitées
Individualisation de la relation de travail	Traitement ou évaluation davantage centrés sur chaque personne	Incitations ou évaluations individualisées

Définitions synthétiques à utiliser avec discernement dans l'analyse.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse à rendre avec la copie : calculs de la partie 2 **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez le tableau à partir des effectifs du DT 1. Faites apparaître les opérations utiles dans votre copie. Arrondissez les pourcentages au dixième.

Tableau de calcul des proportions de choix élevé des horaires

Groupe	Effectif déclarant un choix élevé	Effectif total du groupe	Calcul du pourcentage	Résultat en pourcentage
Livreurs de plateformes	52	80		
Salariés d'entreprises de livraison	10	40		

À compléter par le candidat à partir des données du DT 1.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 2 : Document réponse à rendre avec la copie : préparation de la conclusion

À RENDRE AVEC LA COPIE

Complétez ce tableau de préparation avant de rédiger votre conclusion en réponse à la question 4.3. Les éléments notés doivent être justifiés à partir des documents.

Repères pour construire une conclusion argumentée

Élément à mobiliser	Réponse ou argument du candidat
Problématique retenue	
Premier concept et application au dossier	
Deuxième concept et application au dossier	
Résultat chiffré du DT 1 et interprétation	
Élément qualitatif du DT 2 et interprétation	
Limite de l'enquête à rappeler	

À compléter par le candidat. La rédaction finale est à effectuer sur la copie.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.